

Périr ou partir ? Flux migratoires dans l'Irlande de la Grande Famine

Perish or flee? Migratory flows in Ireland during the Great Famine

Catherine Piola



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfcb/269>

DOI : 10.4000/rfcb.269

ISSN : 2429-4373

Éditeur

CRECIB - Centre de recherche et d'études en civilisation britannique

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2014

Pagination : 125-137

ISSN : 0248-9015

Référence électronique

Catherine Piola, « Périr ou partir ? Flux migratoires dans l'Irlande de la Grande Famine », *Revue Française de Civilisation Britannique* [En ligne], XIX-2 | 2014, mis en ligne le 01 mai 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfcb/269> ; DOI : 10.4000/rfcb.269



Revue française de civilisation britannique est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Périr ou partir ? Flux migratoires dans l'Irlande de la Grande Famine

Catherine PIOLA
Université Paris-Dauphine

Aucun ouvrage tentant de rendre compte de la Grande Famine irlandaise ne peut faire l'économie d'un bilan démographique de la catastrophe humaine du milieu du XIX^e siècle. Si le contexte économique ou les stratégies politiques des gouvernements de l'époque offrent des angles de recherche pertinents qui enrichissent des analyses *a posteriori*, ces travaux ne peuvent être mis en œuvre qu'en ayant à l'esprit ce qui était alors en jeu : la vie et le destin de millions d'Irlandais. Un maître-mot caractérise le bilan démographique de l'Irlande frappée par le mildiou de la pomme de terre : dépopulation ; deux facteurs concomitants y participent directement : mortalité et migrations. Pour donner une idée de l'ampleur du phénomène, on peut rappeler que la décroissance de la population irlandaise est de l'ordre de 20 % entre les recensements de 1841 et 1851, les pertes s'élevant à quelque 1,4 millions de 1847 à 1850, morts ou exilés, ravagés par la faim et les maladies ou déracinés vers un ailleurs qui ne pouvait être que plus prometteur¹. Laisant la mortalité et sa complexe évaluation à d'autres études, les paragraphes qui suivent se concentrent sur les pertes démographiques dues aux départs de ceux qui ont fait le choix, un temps du moins, de tenter d'agir sur leur condition. Il s'agit donc de retracer, dans la limite de ce que permettent les données disponibles, les flux migratoires irlandais déclenchés par la Grande Famine. Une analyse scindée en deux parties s'impose dans la mesure où les migrations sont doubles, internes et internationales, les secondes faisant parfois suite aux premières. Ces parcours dans l'espace seront abordés non pas du point de vue de l'expérience humaine, comme certains historiens se sont attachés à le présenter avec intérêt, mais d'un point de vue démographique afin de tenter de restituer l'ampleur de ces mouvements, leur mode de fonctionnement, leur finalité et leur impact à moyen et long terme. Les sources officielles sont nombreuses mais ce n'est pas tant la difficulté de les réunir que leur fiabilité qui pose problème. Mesurer l'intensité des mouvements de population à l'intérieur d'un espace territorial et au départ de celui-ci requiert un strict contrôle des flux, qui n'était pas en place au milieu du XIX^e siècle. Dans les deux types de migrations étudiées ici, la relative imprécision de certaines données n'invalide pas l'analyse des phénomènes ; il ne s'agit pas tant d'établir un décompte des migrations que de comprendre et de rendre compte de ce qu'elles représentaient et mettaient en jeu pour les individus comme pour la société.

*

¹ Calculs à partir des recensements britanniques – voir Brian R. MITCHELL, *Abstract of British Historical Statistics*, Cambridge : Cambridge University Press, 1988, p. 8.

Avant de s'intéresser à l'émigration pendant les années de la Grande Famine, la question de la mobilité territoriale de la population de l'Irlande du milieu du XIX^e siècle doit être posée. Les mouvements de populations à l'échelle régionale sont un bon indicateur de l'activité humaine en tel ou tel lieu et la mobilité à l'intérieur d'un territoire national peut aussi préfigurer l'émigration ou y être liée. Quel impact la Famine a-t-elle eu sur la répartition démographique des provinces et des comtés ? Quel type de brassage de population l'Irlande du milieu du XIX^e siècle présente-t-elle ? Peut-on parler d'exode rural déclenché par la catastrophe ? Les recensements de 1841, 1851 et 1861 nous renseignent assez précisément sur les volumes de ces mouvements, sans pouvoir cependant nous éclairer sur le profil de ceux qui se déplacent. Deux documents seront soumis à analyse pour répondre à ces questions.

Les recensements permettent de mesurer le nombre des résidents nés dans un autre comté pour chaque comté et ville principale du pays de 1841 à 1861. Le document ci-dessous présente les données des quatre provinces du pays².

Document 1 : Effectifs et part de résidents irlandais allogènes dans les quatre provinces d'Irlande de 1841 à 1861

	1841		1851		1861	
	<i>Effectifs</i>	(%)	<i>Effectifs</i>	(%)	<i>Effectifs</i>	(%)
Leinster	191 562	(9,71)	267 178	(15,97)	211 926	(14,54)
Munster	76 385	(3,19)	103 559	(5,58)	87 459	(5,78)
Ulster	94 328	(3,95)	162 341	(8,07)	125 584	(6,56)
Connacht	43 090	(3,04)	45 180	(4,47)	43 153	(4,73)
<i>Total</i>	<i>405 365</i>	<i>(4,96)</i>	<i>578 258</i>	<i>(8,82)</i>	<i>468 122</i>	<i>(8,07)</i>

Source : *General Report, Ireland, 1861*, p. xxxviii.

Les données relatives aux années de crise de 1841 à 1851 indiquent que les mouvements de population sont plus intenses puisque, nationalement, la part des Irlandais résidant dans un comté dont ils ne sont pas originaires passe de 5 % à 8,8 %. Toutes les provinces enregistrent un gain de résidents allogènes de 1841 à 1851, suivi d'un recul de ce nombre au cours de la décennie suivante. Au niveau des comtés, la tendance est identique, à l'exception de trois d'entre eux, Clare, Leitrim et Sligo, qui ne voient pas leurs effectifs de résidents allogènes augmenter. Le taux d'installation dans un comté ou une province dont le résident n'est pas originaire indique le brassage des populations et peut aussi révéler l'attractivité qu'exerce ce territoire. Si le taux est faible, on suppose que la zone ne présente pas d'atouts aux yeux de résidents d'autres horizons. Le cas des trois comtés occidentaux dont la population allogène se réduit au cours des deux décennies semble en adéquation avec la situation démographique, économique et sociale qui les caractérise : ils

² Voir la carte des provinces et comtés en fin de volume.

subissent en effet un dépeuplement rapide et constant de leur population autochtone, qui n'est pas compensé par l'arrivée de nouveaux résidents tant la situation y est défavorable.

Dans la majorité des autres comtés, l'analyse est moins certaine, en particulier si les déplacements ont lieu vers des comtés voisins, ce que les données étudiées ne permettent pas de déterminer³. Le déplacement n'est alors pas nécessairement effectué au titre d'un facteur d'attractivité. A l'échelle de la province, et mises à part les zones limitrophes, l'analyse est plus parlante. Le document 1 souligne l'attractivité et le brassage de populations qui sont déjà en cours avant la Grande Famine dans le Leinster, alors que les trois autres provinces présentent une population quasi exclusivement autochtone. L'écart en volume est d'autant plus marqué entre le Leinster et le Munster que la province du sud-ouest est encore à cette époque la plus peuplée de l'île. Le phénomène se poursuit et s'amplifie de 1841 à 1851, l'Ulster participant davantage à la dynamique spatiale de l'Est de l'île, sans aucun doute du fait des activités économiques qui s'y sont plus développées que dans le reste du pays. Le Connacht, à l'inverse, demeure plus isolé que jamais de ces mouvements de population, tant sa part de population allogène, réduite en 1841, ne progresse que faiblement pour, en 1861, revenir à un volume initial, alors que les trois autres provinces ont maintenu une partie de la dynamique causée par la Grande Famine. L'ouest, des comtés du Donegal à celui de Cork, en passant par celui de Mayo et de Kerry, n'attire que des nombres infimes de résidents originaires d'un autre comté. En 1861, ces quatre comtés comptent dans leur population moins de trois pour cent de résidents allogènes, alors que dans d'autres comtés majoritairement ruraux eux aussi, comme Tipperary, Longford ou Fermanagh, on dénombre 8,5 % de résidents allogènes.

A plus petite échelle, on s'aperçoit que les zones où le nombre de résidents nés dans d'autres comtés augmente le plus sont les villes, grandes et moyennes. Le recensement de 1851 fait en effet état des effectifs disproportionnés auxquels on peut s'attendre à Dublin et sa population allogène de plus de 90 000 Irlandais, à Belfast qui en compte 38 000⁴ ou encore à Limerick ou Waterford, avec respectivement 22 et 26,9 mille résidents venus d'ailleurs. Le cas de Drogheda, à une moindre échelle, est intéressant car la part de ses Irlandais autochtones s'y réduit de 1841 à 1851 jusqu'à ne plus représenter que moins de la moitié de sa population, là où elle était fortement majoritaire dix ans plus tôt et le redeviendra plus encore dix ans plus tard. Il ne fait aucun doute que, dans ces villes, l'activité économique et plus précisément portuaire, lors des années de forte émigration de la Grande Famine, joue un rôle considérable dans la dynamique démographique créée. Le cas de Kilkenny le confirme puisque la ville, située dans les terres, ne connaît que de faibles variations de sa population allogène lors des vingt années étudiées, alors qu'elle se situe aussi dans la province où le brassage des populations est le plus marqué. Les mouvements de population vers les côtes et vers l'est du pays se

³ Données du recensement de 1861 et récapitulatif des mouvements de population d'un comté d'origine à un autre de 1841 à 1861, dans *General Report, Ireland, 1861*, p. xxxviii.

⁴ Les deux plus grandes villes du pays comptent respectivement 35 % et 38,5 % de résidents allogènes.

dessinent à la lumière de cette analyse qu'il s'agit maintenant d'observer sous l'angle de l'opposition campagne/ville.

L'étude des déplacements de population entre zones rurales et urbaines⁵ mène à la question de l'exode rural qui se pose en Irlande à une époque où l'activité agricole subit une série de crises profondes et alors que l'activité industrielle a peu transformé l'économie.

Le document 2 souligne combien la part grandissante de la population urbaine dans l'ensemble de la population du pays est manifeste, alors même que celle-ci décline. Il témoigne aussi, d'une part, de l'ampleur des pertes de population subies au cours des années 1841-1851 dans les espaces ruraux, pertes dues à la mortalité combinée aux migrations, et, d'autre part, des gains comparativement modestes des zones urbaines. Le schéma classique des pertes rurales absorbées par le milieu urbain ne semble s'appliquer que dans une faible mesure dans l'Irlande de la Grande Famine. En d'autres termes, peut-on identifier un exode des campagnes vers les villes irlandaises alors que les zones rurales se dépeuplent avec une intensité en rien comparable aux faibles gains démographiques des villes ?

Document 2 : Populations et variations rurales et urbaines entre 1841 et 1861

	1841	1851	1861
Ruraux Hommes	42,8 %	40,2 %	39,8 %
Femmes	43,3 %	41,2 %	40,5 %
Total	86,1 %	81,4 %	80,3 %
Urbains Hommes	6,3 %	8,5 %	9,1 %
Femmes	7,5 %	10,1 %	10,5 %
Total	13,8 %	18,6 %	19,6 %

Variation	1841-1851	1851-1861	1841-1861
Ruraux Hommes	- 865 473	- 328 646	- 1 194 119
Femmes	- 840 477	- 346 867	- 1 187 344
Total	- 1 705 950	- 675 513	- 2 381 463
Urbains Hommes	+ 36 527	- 25 007	+ 11 520
Femmes	+ 46 684	- 53 301	- 6 617
Total	+ 82 211	- 78 308	+ 4 903

Sources : *Ages and Education, Ireland*, 1851, p. 185 ; *General Report, Ireland*, 1861, p. x.

⁵ Sont définies comme urbaines des zones regroupant une population de plus de 2 000 habitants.

Le départ des Irlandais ruraux est indéniable : les données réunies ci-dessus l'attestent ; elles peuvent être recoupées avec les centaines de milliers d'évictions⁶, jetant sur les routes des familles entières dont les errances les amenaient le plus souvent à converger vers les villes, petites ou moyennes, dans l'espoir de parer aux besoins les plus immédiats, une aide alimentaire et un abri. Les hospices de travail (*workhouses*) vont rapidement et, tant bien que mal, remplir cette mission. Ils permettent d'expliquer en partie la faible croissance des effectifs urbains entre 1841 et 1851. En effet, la population vivant dans ces institutions était comptabilisée séparément et n'apparaissait pas dans les effectifs urbains, bien que les Irlandais qu'elles recueillaient aient été contraints d'abandonner leur activité et leur logement dans les campagnes. Pour une majorité de ceux qui quittaient les campagnes, l'attractivité des villes opérait, mais si les villes irlandaises n'ont que marginalement vu leurs effectifs croître sous cette réelle poussée démographique venue du monde rural, l'explication en est l'émigration. Les mouvements de population des campagnes irlandaises vers les villes sont avérés, cependant il faut préciser qu'il s'agit en moindre mesure, ou dans un premier temps seulement, des villes irlandaises et, par la suite et plus encore, de déplacements vers les villes et métropoles anglaises, américaines ou canadiennes. La part marginale de la croissance de la population des villes irlandaises s'explique par cet exode rural à destination extra-territoriale. La persistance de l'émigration au-delà des années de crise explique aussi que de 1851 à 1861, villes et campagnes irlandaises se dépeuplent, alors même que les villes irlandaises continuent de s'étendre et de concentrer une partie toujours plus grande de la population.

Si l'étude de l'émigration pendant la période de la Grande Famine est incontournable pour mesurer l'impact de l'événement dans la société, il faut garder à l'esprit que les flux migratoires des Irlandais vers des destinations européennes, américaines voire australiennes avaient déjà pris un essor sinon remarquable du moins relativement constant dès la fin du XVIII^e siècle. La Grande Famine n'a pas déclenché des flux migratoires sortants, en revanche, elle en a modifié l'intensité comme les données ci-dessous le montrent. Les paragraphes qui suivent permettent de cerner le volume des départs, décrivent l'organisation pratique qu'ils requièrent, identifient les destinations principales en rappelant les difficultés rencontrées.

Les effectifs sont retracés dans le document 3 à partir des rapports des recensements successifs de 1831 à 1861. Si ces données sont parfois imprécises et peut-être sous-évaluées, elles constituent néanmoins une source permettant l'analyse d'une année sur l'autre et offrant une vision d'ensemble. Leur limites sont dues à plusieurs facteurs : l'insularité du territoire a certes permis de quantifier le volume des migrants dans les principales zones de passages, les ports de départ (Belfast, Dublin, Cork, Derry, Drogheda)⁷, mais l'étude d'autres documents, comme les listes de passagers, les témoignages de voyageurs, l'histoire des navires ou encore les carnets de bord de capitaines ayant effectué des liaisons entre l'Irlande et d'autres

⁶ John A. O'BRIEN rapporte environ 350 800 évictions entre 1849 et 1855 (*The Vanishing Irish*, Londres : W. H. Allen, 1954, p. 25) ; Cathal POITEIR estime leur nombre à un demi million (*Famine Echoes*, Dublin : Gill & Macmillan, 1995, p. 229).

⁷ Ces données ont été recoupées avec celles des principaux ports d'arrivée : Liverpool, London, Plymouth, New York, Boston, Québec.

destinations au long cours, montrent que de nombreux petits ports de la côte irlandaise avaient occasionnellement servi de point d'embarquement, auquel cas ils n'étaient pas comptabilisés dans les données statistiques. De même, le nombre de passagers qui embarquaient à bord des caboteurs sur la côte Est, des comtés de Wexford à Antrim, pour traverser la mer d'Irlande étaient exclus des relevés statistiques des recensements. On peut néanmoins supposer qu'il ne s'agissait ni de départs fréquents ni de nombres de passagers significatifs. C'est pourquoi les estimations officielles présentées ci-dessous offrent aujourd'hui encore un intérêt. Les chiffres indiqués sont des estimations, parfois corrigées *a posteriori* par les statisticiens de l'époque afin de rendre compte, aussi précisément que possible, des flux sortants.

Document 3 : Estimation de l'émigration irlandaise de 1832 à 1860, en milliers

1832	1833	1834	1835	1836	1837	1838	1839	1840	1841
41,2	34,1	53,5	25,6	50,4	54,5	15,3	37,2	61,4	55
1842	1843	1844	1845	1846	1847	1848	1849	1850	1851
89,6	37,5	54,3	74,9	105,9	215,4	178,1	214,4	209	179,5
1852	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	
190,3	173,1	140,5	91,9	90,7	95	64,3	80,6	84,6	

Sources : *Report, Ireland*, 1841, p. ix ; *General Report*, 1861, p. xiii.

Au cours des trois décennies, on distingue quatre périodes. Entre 1831 et 1841, entre 25 600 et 62 000 départs sont recensés. Une moyenne annuelle de moins de 42 000 personnes, ou encore un peu moins de 3 500 émigrés chaque mois pour l'ensemble de la période est relevée. Ces estimations reflètent des fluctuations sans motivations apparentes, entre 1834 et 1836 par exemple, où des valeurs allant du simple au double sont enregistrées. Ces chiffres confirment l'existence d'un flux sortant antérieur à la Grande Famine. Une première accélération du mouvement, de 62 000 à 106 000 émigrés par an, est enregistrée de 1841 à 1846, alors que l'année 1843 indique un recul temporaire du nombre des migrants. De 1847 à 1854, les volumes atteignent des niveaux sans précédent, soit deux fois plus de départs en 1847 qu'en 1846, qui était jusqu'alors l'année en ayant enregistré le plus grand nombre. Les crises agricoles successives, les évictions et les actions trop modérées, voire la passivité, des pouvoirs publics pour venir en aide aux plus démunis expliquent un tel paroxysme. Les deux pires années de crise de la pomme de terre, 1847 et 1849, marquent le nombre de départs le plus élevé ; le recul des effectifs est lent et inégal à partir de 1855. En 1860, on dénombre plus d'émigrés qu'en 1845 alors que la population de l'ensemble de l'île s'est déjà réduite⁸. Ce recul irrégulier

⁸ Les effectifs des émigrés de 1845 représentaient 0,09 % du total de la population ; en 1860, ils en représentaient 1,4 %.

continuera au cours de la décennie suivante avec de nouveau une période d'émigration dépassant les 100 000 Irlandais par an, au sein d'une population nationale poursuivant son déclin.

Plus précisément et sur le territoire, on s'aperçoit que les disparités sont grandes et, afin d'en rendre compte, les données recueillies au sortir de la Grande Famine offrent un cadre d'analyse à la fois circonscrit et fiable. Le document suivant réunit ces données dans les quatre provinces du pays.

Document 4 : Emigration déclarée par les voyageurs des ports irlandais, par province d'origine, de 1851 à 1855

	1851*	1852	1853	1854	1855
Leinster	38 719	46 840	40 593	29 590	15 450
Munster	61 285	70 484	71 042	59 674	34 046
Ulster	28 884	42 563	39 884	32 213	31 607
Connacht	20 094	29 205	21 310	17 826	9 274
Non rens.	3 078	1 230	310	1 243	1 537
Total	152 060	190 322	173 139	140 555	91 914

	Total 1851-55	Hommes	Femmes	% popul. 1851	% émigration
Leinster	171 201	86 009	85 192	10,2	22,89
Munster	296 531	144 025	152 506	15,2	39,65
Ulster	175 151	89 990	85 161	8,6	23,41
Connacht	97 709	48 286	49 423	9,7	13,06
Non renseigné	7 407	4 748	2 659	0,1	0,99
Total	747 999	373 059	374 940	11,4	100

Source : *Census 1851, General Report*, p. liv.

* Données recueillies du 1^{er} mai au 31 décembre

Sur la période étudiée, on constate que les deux provinces orientales de l'île, le Leinster et l'Ulster, sont les régions d'origine d'un nombre comparable d'émigrés qui totalisent près de la moitié du volume total de l'émigration de 1851 à 1855. En 1855, alors que les départs du Leinster chutent, ceux des Irlandais de l'Ulster se

maintiennent, alimentés par des flux venus de la partie occidentale de la province. On trouve chez ces émigrés plus d'hommes que de femmes. A l'intérieur de cette zone orientale, on note que les comtés les plus éloignés des centres urbains fournissent les plus grandes quantités d'émigrés ; c'est le cas de Kilkenny, Cavan, Donegal et Antrim par exemple. La grande ruralité de ces comtés a nécessairement une incidence sur des volumes encore aussi élevés.

Les volumes d'émigrés des provinces occidentales du Munster et du Connacht sont différents à bien des égards. Les deux provinces présentent respectivement les plus grands nombre et proportion et les plus petits nombre et proportion d'émigrés lors de ces années. Près de quatre émigrés sur dix sont originaires du Munster au cours de la période et les comtés de Cork et de Tipperary comptabilisent un nombre record d'émigrés, 150 000 au total. Le sud-ouest de l'île connaît une émigration plus tardive mais d'une ampleur incomparable pendant ces années. Dans les comtés de Mayo, Galway et Clare, les déplacements semblent avoir débuté plus tôt et ont été plus étalés dans le temps ; de plus il s'agit de comtés moins densément peuplés que d'autres avant la Grande Famine, ils deviennent localement délaissés par l'homme.

*

Au-delà de ces chiffres, il est difficile de mesurer réellement ce que représentaient de tels mouvements de population à l'échelle régionale d'autant que les documents relatant les moyens mis en œuvre pour gérer de tels flux appartiennent, le plus souvent, au patrimoine local, quand ils ont été conservés. Pour ceux qui prenaient la décision d'émigrer, après avoir enduré la faim et cotoyé la maladie, des choix pratiques devaient être faits. Comment les émigrés potentiels étaient-ils informés des traversées et de leurs coûts ? Comment se rendaient-ils au port d'embarcation ? Quand et d'où partaient-ils ? Comment se préparaient-ils à ces périlleux voyages ? Tant de questions dont seuls les récits individuels rendent compte. Les rapports officiels et documents statistiques permettent néanmoins de dessiner les tendances les plus marquées.

Pour ce qui est des destinations, au XIX^e siècle, comme auparavant et par la suite, le monde anglophone constituait la zone géographique élue par l'immense majorité des Irlandais désirant émigrer. Si la Grande-Bretagne, plus précisément l'Angleterre et dans une moindre mesure l'Ecosse, avait été jusqu'au début des années 1840 la destination du plus grand nombre, le Nouveau Monde et sa mythologie du pays de cocagne en cours d'écriture ont détourné la polarité des flux plusieurs décennies durant. L'Australie est en nombre total d'immigrés la troisième zone géographique, bien qu'il s'agisse de volumes très inférieurs et d'une émigration en partie associée à la déportation de forçats et de leur famille ou aux convois de jeunes femmes⁹.

⁹ Rappelons que 4 112 jeunes femmes âgées de 14 à 18 ans et pensionnaires des hospices de travail (*workhouses*) irlandais furent volontaires pour partir en Australie entre 1848 et 1850. Connu sous le nom de « Earl Grey (Famine Orphan) Scheme », le programme a bénéficié de l'aide des associations caritatives dans sa phase initiale de sélection et d'aide à la préparation des élues. On consultera le site <irishfaminememorial.org> pour un aperçu du programme ainsi que la carte de l'ouvrage *Barefoot and Pregnant ?* de Trevor MCCLAUGHLIN

Vers le Royaume-Uni, les flux des décennies précédant la Grande Famine avaient presque, pour certains, relégué la traversée au rang de simple trajet, parcours connu pour avoir été emprunté par un membre d'une famille pendant une saison. A l'été 1841, une enquête systématique auprès des saisonniers en partance pour le Royaume-Uni avait été menée afin de mieux identifier ces flux¹⁰. Elle nous apprend que cette vague d'émigrés temporaires était formée à 43,5 % d'Irlandais du Connacht et que le second contingent, 33 %, venait des régions rurales de l'Ulster. Dans la province fortement rurale et la plus peuplée de l'île, le Munster, très peu de saisonniers s'exportaient le temps d'une saison, étant sans doute employés à leurs propres récoltes. Ainsi pouvait-on déjà voir dans les comtés les plus ruraux et les plus pauvres – Mayo, Roscommon, Leitrim, Sligo, Donegal –, les plus grands nombres d'Irlandais prêts à quitter le pays quelques mois durant, ou de manière plus permanente si l'occasion d'un séjour plus long se présentait. L'enquête estivale de 1841 montre aussi la capacité des saisonniers à adapter leur itinéraire si l'occasion d'économiser quelques pence se présentait. Le nombre élevé de traversées depuis Drogheda était en effet dû, cet été-là, à une offre promotionnelle au départ de ce port et dont la publicité avait été efficacement faite dans les villes de passage en amont. Ce détail de l'enquête montre aussi que la concurrence entre les compagnies maritimes était âpre. L'enquête souligne enfin sinon la banalisation du fait, auquel le coût modique de la traversée contribuait, du moins l'habitude prise par de nombreux ouvriers agricoles entreprenant un tel séjour. Conséquence de flux pré-existants à la Grande Famine, la Grande-Bretagne possédait déjà en 1841 une communauté d'Irlandais considérable¹¹ qui n'a cessé de croître au fil des décennies suivantes, comme en atteste le document ci-dessous (document 5).

Ce document donne une estimation de la croissance de la communauté irlandaise en Grande-Bretagne et dans ses colonies mais la sous-estimation des volumes est plus que probable. En effet, ne sont pas comptabilisés ici les descendants des Irlandais de naissance qui, depuis le début du siècle, se sont installés outre-mer. Ainsi, en 1841, on compte déjà un Irlandais pour 44 résidents britanniques et la population des villes de Liverpool et Manchester est pour un tiers irlandaise¹². Dès 1851, trois pour cent de la population de l'Angleterre et du pays de Galles est irlandaise. Les villes industrielles anglaises sont dès lors devenues les destinations finales d'un long exode rural à une époque où les besoins en main d'oeuvre travailleuse et bon marché se font ressentir, tant dans le bâtiment et les travaux de grande envergure, comme la construction de canaux ou de voies ferrées, que dans le secteur du personnel de service.

reproduite sur le site qui indique la provenance des jeunes filles. Notons encore qu'en 1861, l'Australie comptait 163 500 Irlandais de naissance, un effectif qui s'élève à 228 000 en 1891.

¹⁰ Voir *Census Report*, 1841, p. xxvi.

¹¹ On dénombre près de 430 000 émigrés Irlandais résidant en Angleterre et au pays de Galles entre 1832 et 1841. *Enumeration Abstract*, 1841, p. 11.

¹² Il s'agit de la seconde communauté irlandaise après celle de Londres. En Ecosse, c'est à Glasgow que réside la plus grande communauté d'Irlandais.

Document 5 : Population née en Irlande et résidant en Grande-Bretagne entre 1841 et 1881

	<i>Grande-Bretagne et colonies</i>	<i>Angleterre et pays de Galles</i>	<i>dont Hommes / Femmes</i>
1841	419 256	289 404	151 231 / 138 173
1851	733 866	519 959	219 397 / 199 859
1861	805 717	601 594	298 689 / 302 905
1871	774 310	566 540	283 231 / 283 309
1881	781 119	562 374	290 483 / 271 906

Sources : *General Report*, Ireland, 1841, p. lxxxix ; *Census 1841, Enumeration abstract*, England and Wales, 1841, p. 459 ; *Population Tables II*, Vol. I. England and Wales. Divisions I-VI, 1851, p. ci-ciii ; *General Report*, Ireland, 1861, p. xxxvii ; *Population Abstracts*, England and Wales, Vol. III, 1871, p. xlix ; *Population*, England and Wales, Vol. III, « Age, mariage, occupation, birth-place », 1881, p. xxiv.

Bien que pour une partie des Irlandais la traversée de la mer d'Irlande soit effectuée en vue d'un séjour en Grande-Bretagne à plus ou moins long terme, pour une autre partie de ceux qui embarquaient, pour Liverpool notamment, ou directement des côtes irlandaises, le billet était un aller-simple vers le Nouveau Monde.

Les navires à vapeurs ont commencé à être mis en service à la fin des années 1830 entre Belfast et Glasgow, mais encore beaucoup de voiliers effectuaient des traversées transatlantiques à la fin des années 1850, ces voyages étant moins chers, mais aussi plus longs et plus imprévisibles. La conversion du transport maritime est cependant rapide puisqu'en 1866, huit passagers sur dix arrivant sur la côte Nord du continent américain avaient voyagé sur un vapeur. Si les progrès maritimes ont été considérables tout au long du XIX^e siècle, le confort des passagers avait un prix que les plus pauvres ne pouvaient s'offrir. Il convient de rappeler certaines des conditions dans lesquelles ces voyages se déroulaient¹³.

Avant même la décision de partir et les préparatifs du voyage, les informations circulaient autant de bouche-à-oreille que par brochures appelées « Emigrant's Directory and Guide » ou « Emigrant's Manual », qui renseignaient les candidats au départ, plus ou moins précisément, sur les itinéraires et la fréquence des départs.

Le voyage pouvait être financé de trois manières : sur deniers propres, par prise en charge privée ou institutionnelle, dans les deux cas à bord de navires commerciaux réguliers, ou par aide de l'Etat, parfois sur un bâtiment affrété à cet effet. Avant la Grande Famine, les aides au départ étaient limitées ; les historiens estiment à moins de 50 000 le nombre d'émigrés ayant reçu ce type d'aide avant

¹³ A partir de *Public Record Office of Northern Ireland, Department of Culture, Arts and Leisure* : < www.proni.gov.uk >.

1845¹⁴. Au cours des années 40 et 50, un nombre grandissant de propriétaires terriens décident de contribuer directement et financièrement au départ de leurs locataires, payant parfois la majeure partie des frais. Il s'agissait dans la plupart des cas moins d'une initiative caritative que d'un calcul intéressé dans une stratégie de remembrement des domaines cultivés, à quelques exceptions près¹⁵. A ces aides au départ, parfois forcé et relevant de l'initiative privée, s'ajoutaient les aides octroyées par les institutions et organisations caritatives. On rappellera que la loi de 1838 (*Irish Poor Law*) avait permis aux fonds levés par les Comités de soutien (*Boards of Guardians*) de payer les frais de voyage, dont le trousseau, le prix de la traversée et de la nourriture nécessaire à celle-ci, pour certains des indigents qui étaient logés dans les hospices de travail (*workhouses*) et qui se déclaraient candidats au départ¹⁶. 34 000 Irlandais ont bénéficié de traversées transatlantiques sur des navires affrétés par la Commission d'émigration entre 1841 et 1851.

Tout au long du XIX^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e, les relations familiales entretenues avec ceux qui avaient émigré ont permis à des générations d'Irlandais d'émigrer à leur tour, un système de billet prépayé s'étant rapidement mis en place. Pendant et après la Grande Famine, l'envoi de ces allers simples prépayés n'était pas rare, pour ceux qui avaient la chance qu'un membre de leur famille puisse ainsi couvrir les frais du voyage.

Les trajets par voie terrestre et maritime n'étaient ni sans peine ni sans mésaventure pour celles et ceux qui devaient, avant d'arriver à leur port d'embarquement, parcourir de longues distances, chargés de leur paquetage et munis de maigres ressources. Le choix du port de départ n'était pas nécessairement celui de la proximité. Nombreux furent ceux qui, contraints par la limite de leurs moyens, traversaient une partie du pays pour économiser sur le prix de la traversée. Une fois arrivés au port d'embarquement, ils devaient se loger en attendant l'arrivée de leur bateau ; les retards étant fréquents, les voyageurs en partance épuisaient parfois une partie de leur réserves en nourriture ou pécuniaires.

Les conditions de traversées au long cours, vers les Etats-Unis, les colonies britanniques d'Amérique du Nord et l'Australie principalement, étaient difficiles pour la majorité des Irlandais qui ne pouvaient s'offrir un billet de seconde classe et voyageaient dans l'entrepont. Les documents historiques ne manquent pas pour rendre compte de la promiscuité, des maladies et des conditions d'hygiène au mieux rudimentaires qui étaient les épreuves de chaque instant des passagers de l'entrepont, de longues semaines durant. La législation britannique sur les transports de passagers devait réguler les conditions de vie à bord. Si les lois de 1819 et 1835

¹⁴ On estime que 12 000 Irlandais ont reçu une aide privée entre 1826 et 1845 et environ 32 000 une aide de l'Etat de 1818 à 1845. Voir David FITZPATRICK, *Irish Emigration 1801-1921*, Dublin : Economic and Social History Society of Ireland, 1984, p. 18-20.

¹⁵ L'étude de Desmond NORTON (*Landlords, Tenants, Famine: The Business of an Irish Land Agency in the 1840s*, Dublin : UCD Press, 2006) montre que certains propriétaires pouvaient se montrer compréhensifs envers leurs locataires.

¹⁶ Le trousseau dont devait être équipés les voyageurs était précisément décrit ; de plus, les candidats au départ devaient effectuer une visite médicale avant la traversée.

avaient officiellement imposé des conditions d'hygiène et de vie décentes¹⁷, la réalité a montré qu'elles n'étaient pas appliquées par tous, notamment dans les embarcations laissées au libre arbitre des capitaines, par opposition aux lignes régulières des compagnies établies. La réglementation américaine, plus contraignante pour les armateurs, a aussi eu pour effet de rendre la traversée plus difficilement accessible aux catégories de la population les moins aisées, filtrant de fait les entrées sur le territoire. Ces textes de loi n'ont pas empêché la multiplication du nombre de ce qui sera appelé les « navires-cercueils ». Echappant à la réglementation britannique, il s'agissait de navires menés par des capitaines peu scrupuleux qui, au départ des côtes irlandaises, embarquaient hommes, femmes et enfants, souvent en surnombre, sains ou malades, et sans s'assurer de réserves de nourriture et d'eau potable suffisantes. Au vu du nombre croissant de tels convois de 1849 à 1850, la législation américaine a durci plus encore sa réglementation, la plupart de ces navires opérant dès lors à destination de la colonie britannique du Bas-Canada qui, dès 1832 avait installé sur Grosse Ile, sur le Saint Laurent, un poste de quarantaine. Les récits de voyages ou les témoignages relatant les conditions sanitaires des survivants constituent un corpus poignant. Le nombre des navires-cercueil demeure incertain mais sans doute aussi élevé que le taux de mortalité qui y régnait à bord.

Citons encore un épisode illustrant les multiples difficultés rencontrées par les migrants une fois les amarres larguées. En juin 1847, la ville de Liverpool était surpeuplée par le nombre d'émigrés en attente d'une traversée ou incapables, matériellement ou physiquement, d'aller plus loin. Sur l'avis d'un rapport sanitaire soulignant la présence de fièvres et en s'appuyant sur la nouvelle loi (*Poor Law Removal Act*), le conseil municipal prit la décision de renvoyer 15 000 Irlandais, la plupart occupant des taudis insalubres du quartier irlandais de la ville. Ce retour forcé à un port irlandais pour ceux qui croyaient avoir effectué une partie de leur voyage vers un ailleurs plus prometteur montre qu'à aucun moment, entre la faim, la maladie et l'extrême pauvreté, l'adversité n'offrait de répit.

*

Les données réunies ici ne donnent qu'un aperçu de l'impact démographique de la Grande Famine dans la société irlandaise, chacun des domaines abordés pouvant donner lieu à des travaux plus approfondis. L'analyse vise néanmoins à mettre en évidence certaines caractéristiques des phénomènes démographiques déclenchés par la Grande Famine. La double dimension des déplacements de populations a montré en quoi l'exode rural n'est qu'un aspect de l'émigration dans l'Irlande agricole en crise. Le brassage de populations et l'absorption des surplus ruraux ne pouvaient se réaliser dans un pays si peu industrialisé. L'émigration, qui pré-existait à la catastrophe et se poursuivra longtemps après, a été intensifiée et rendue pérenne par l'ampleur de la catastrophe humanitaire. Or, si la Grande Famine a déraciné une partie de la population, altéré le tissu social rural et imposé des

¹⁷ Les lois de 1828 et 1835 stipulaient la quantité d'eau et de nourriture ainsi que l'espace minimum et les conditions d'aération de l'entrepont qui devaient être fournis aux passagers. A partir de 1851, des listes de passagers devaient être fournies par le capitaine à l'arrivée et un médecin devait être à bord sur les embarcations de plus de 100 passagers.

migrations, au mépris du respect de la dignité humaine et de vie dans le pire des cas, c'est aussi parce que les réactions institutionnelles ont été insuffisantes. Il s'agit là d'un domaine d'étude tout autre mais certainement important pour comprendre les mécanismes d'une telle catastrophe. Par ailleurs et pour conclure sur une note plus positive, les flux migratoires irlandais à destination du Royaume-Uni, du Nouveau Monde et des terres australes ont façonné l'identité des survivants autant qu'ils ont enrichi les pays d'accueil.

Bibliographie sélective

FITZPATRICK, David. *Irish Emigration, 1801-1921*. Dublin : Economic and Social History Society of Ireland, 1984.

GRAY, Peter. *The Irish Famine*. New York : Harry N. Abrams, 1995.

KENNEDY, Liam, Paul S. ELL, E. Margaret CRAWFORD & Leslie A. CLARKSON (eds). *Mapping the Great Irish Famine*. Dublin : Four Courts Press, 1999.

MANGAN, James (ed.). *Robert Whyte's 1847 Famine Ship Diary: the Journey of an Irish Coffin Ship*. Boulder, CO : Irish American Book Company, 1994.

MCCLAUGHLIN, Trevor. *Barefoot and Pregnant?: Irish Famine Orphans in Australia*. Melbourne : Genealogical Society Victoria, 1991-2001.

NORTON, Desmond. « On Landlord-assisted Emigration from some Irish Estates in the 1840s », *The Agricultural History Review*, vol. 53, n° 1, 2005, pp. 24-40.

POITEIR, Cathal. *Famine Echoes*. Dublin : Gill & Macmillan, 1995.

WILLIAM, Henry. *Coffin Ship: The Wreck of The Brig St John*. Cork : Mercier Press, 2009.